



Femmes et Pauvreté Synthèse générale Colloque Cologne 26.4.2008

AVANT-PROPOS

Le titre de ce travail à l'étude du CLIMAF, nous inspire un sentiment de "déjà vu, déjà entendu"... En 2002, lors de la Journée du CLIMAF qui avait pour thème "Femmes d'Europe et d'ailleurs, ensemble prenons place", la Vice-Première Ministre et Ministre de l'Égalité des Chances de Belgique, Laurette Onk., déclarait d'emblée dans son allocution :

"Nous vivons dans un environnement de mondanités et il est illusoire de penser que les acquis réalisés par les Européennes sont intouchables, sans revendiquer systématiquement, dans les échanges internationaux, la reconnaissance des droits des femmes comme étant partie intégrante des droits humains. A l'inverse, il est illusoire de croire possible des progrès au plan mondial si, ici et au sein de l'Union Européenne, on accepte que le respect du principe d'égalité des femmes et des hommes soit peu ou prou enfreint."

Le titre de la réflexion de ce midi est-il bien énoncé? Le mot pauvreté ne devrait-il pas s'écrire au pluriel?

Les SS.: de toutes les Obéd.: constatent que la pauvreté des femmes de ce monde présente différentes facettes: pauvreté matérielle, physique, psychologique sans oublier les pauvretés morale et spirituelle.

Pour ce rapport, pas d'exclusive: les pauvretés existent sous toutes les latitudes et affectent tous les milieux sociaux.

Les pays ont été classés en: pays développés, en voie de développement, et non développés, et ont été référencés comme pays riches et pays pauvres. Cette classification, qui sous-entend une hiérarchie des pouvoirs, considère implicitement que l'économie de marché est le moteur privilégié du développement et le seul véritable levier pour la production de la richesse.

Mais qui profite de cette richesse?

Le Bureau International du Plan affirmait, en 2005, que 50% des travailleurs de la planète, soit 1,4 milliard des ménages et 2,8 milliards de personnes vivaient avec moins de 2 dollars par jour, soit 1,5 €.

Qui plus est, parmi les pauvres, ce sont les femmes qui aujourd'hui sont les plus pauvres. Ce qui d'ailleurs ressortissait déjà des observations émises lors de la Journée des Femmes du 8 mai 1999.

1. PAUVRETE DES FEMMES

Ce nombre considérable de femmes pauvres a connu une progression disproportionnée et s'aggrave encore dans la plupart des "pays en développement et pays dits riches", de nouvelles formes de pauvreté et de marginalisation se faisant jour.

Au sein de l'ONU, ce concept de "féminisation de la pauvreté" a été officiellement consigné dans la plate-forme d'action de la 4^e Conférence mondiale des Femmes de Pékin, en 1995. On y considérait la pauvreté au féminin comme "la négation partielle ou totale des droits de l'homme fondamentaux appliqués aux femmes". Constat qui est loin d'avoir produit des résultats concrets.

La pauvreté affecte femmes et hommes de manière différente et les statistiques officielles nous révèlent que:

à l'échelle mondiale, les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population mais elles n'ont accès qu'à 1/10^{ème} de sa richesse; sur 1,5 milliard d'êtres humains vivant dans la pauvreté, 70% sont des femmes.

A. *En France*

Nos SS.: soulignent que, dans l'Hexagone, 53% de la population pauvre sont des femmes, dont 30% pourtant travaillent.

A partir de 75 ans, le taux de pauvreté des femmes s'avère 2 fois plus élevé que celui des hommes.

Les allocataires de minima sociaux sont en majorité des femmes.

B. *En Suisse:*

Nos SS.: relèvent, elles aussi, que les différentes pauvretés existent dans tous les pays du monde, qu'elles affectent toutes les races et concernent tous les milieux sociaux. Elles nous confient qu'il n'est pas aisé de parler franchement de pauvreté en Suisse, pays riche s'il en est! Pourtant une femme sur cinq gagne moins de Frs.S. 3.000 (+/-2.000 €), salaire considéré comme minimal selon les critères du pays. En comparaison internationale, la Suisse a un seuil de pauvreté plus élevé qu'ailleurs.

C.. *Au Portugal:*

Nos SS.: nous remettent en mémoire une spécificité d'origine portugaise: les "Miséricordes", associations de secours mutuel. Ces Miséricordes bénéficient aujourd'hui d'un statut particulier proche de celui des organismes publics. Des documents anciens rendent compte du souci qu'avaient l'Eglise et les femmes de la noblesse d'apporter de l'aide aux défavorisés. Mais, soulignent également nos SS.:, si pauvreté et richesse coexistent encore de nos jours, ces "Miséricordes" ne sont pas les mêmes qu'il y a 5 siècles, 100 ans ou même 20 ans: elles sont aujourd'hui complémentaires aux acquis engrangés par l'humanité. La richesse en est la concrétisation, la pauvreté son absence. La pauvreté est une des conséquences de la croissance économique rapide qui s'est développée à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et, après la Seconde Guerre mondiale, une croissance fondée sur l'exploitation, la transformation et le contrôle des ressources ainsi que sur la production en masse de biens, des biens dont ont bénéficié quelques pays à plus grande stabilité politique et à plus important développement scientifique, technologique et industriel.

D. *En Turquie:*

Les SS.: rappellent que l'idée de "féminisation de la pauvreté" a été introduite à la fin des années 70. Ce concept développé dans les forums internationaux a été, à l'époque, largement commenté dans la littérature féministe. Nos SS.: renchérissent en affirmant que la pauvreté n'est pas la conséquence de processus individuels ou de pathologies ou encore de psychologies particulières. Elle résulte plutôt de rapports de pouvoirs complexes qui la produisent, la maintiennent et la reproduisent. C'est la conséquence directe d'un développement inégal généré par des politiques économiques et sociales à tous niveaux: mondial, national et local.

E. *En Belgique:*

Les SS.: de la GLFB remarquent qu'en 2008, la différence salariale peut s'élever jusqu'à 25%. Cette inégalité découle du manque de qualification des femmes, du fait de leur occupation dans le secteur des services, ainsi que des emplois à temps partiel. Selon STATBEL, en 2005, 42,6% des femmes travaillaient à temps partiel alors que ce pourcentage n'était que de 7,8% pour les hommes.

2. CAUSES

Elles sont multiples: économiques, sociologiques, psychologiques et morales.

Et l'éventail des différences entre hommes et femmes penche toujours en défaveur de ces dernières.

2.1 Causes économiques

- **Emploi**

On constate, à partir des années 1980, une amplification de l'arrivée des femmes sur le marché du travail, amplification due, pour l'essentiel, à leur émancipation, à l'accès aux études pour les classes moyennes et aussi à la fragilisation des liens conjugaux.

Pour autant, travailler ne suffit pas toujours à écarter le spectre de la précarité, le marché du travail révélant des injustices flagrantes.

Cet écart salarial entre les genres peut même aller jusqu'à 90% au Vietnam. De manière générale, les femmes sont plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel (83%). Elles se retrouvent plus fréquemment au chômage (54% des chômeurs) ou cantonnées dans des domaines peu prestigieux alors que les hommes sont majoritaires dans un large éventail de secteurs (postes à responsabilité). Elles bénéficient, moins que les hommes, de la formation professionnelle continue en raison d'une disponibilité moindre dans la mesure où elles consacrent davantage de temps aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants. En Turquie, la moyenne de participation au travail est de 72% pour les hommes et de 25% à peine pour les femmes. Le travail au noir s'élève à 53% au total. Le chômage des hommes est très élevé, on n'ose pas imaginer ce qu'il en est pour les femmes.

- **Activités non rémunérées**

Il est prouvé que le temps total d'activités payées et non payées des femmes dépasse celui des hommes. Mais force est de reconnaître qu'une part importante du travail des femmes, lié à leur rôle de mère et à la charge de l'entretien global ainsi qu'au soutien de la cellule familiale, n'est pas reconnue ni appréciée en tant que telle. En outre, les femmes, appelées à aider leur mari dans leurs activités professionnelles, ne bénéficient de rémunérations d'aucune sorte! Les SS.: de la GLFB n'hésitent pas à souligner que nombre de femmes, en Europe, sont essentiellement attachées à l'économie informelle ou non déclarée: éducation, garde d'enfant ou de personnes âgées. Conséquence: les femmes sont rendues invisibles sur le plan économique.

- Retraite

L'arrivée à la retraite ne concourt malheureusement pas à réduire les disparités. Pourquoi les femmes perçoivent-elles une pension de 30% inférieure à celle des hommes? 43% même, affirment nos SS.: françaises, qui ajoutent que près de 4 femmes sur 10 en France perçoivent moins de 600 € par mois. Il faut y voir l'incidence des aléas de la vie et le parcours professionnel et extra-professionnel qui ont un impact direct sur les droits à la retraite.

A cette pauvreté matérielle, viennent s'ajouter les pauvretés sociale et affective (solitude, isolement, particulièrement présents dans nos pays occidentaux).

La vieillesse participe également à la précarisation de la femme (bien que les hommes soient souvent touchés de front lorsqu'ils deviennent veufs). La femme âgée et pauvre se sent d'autant plus isolée que notre société rejette la vieillesse et prône à tout crin un modèle de jeunesse et de performance. Combien de personnes âgées se refusent à demander de l'aide par simple pudeur et par gêne.

- Mondialisation et phénomènes migratoires, facteurs favorisant de la pauvreté féminine.

Les femmes immigrées sont de plus en plus nombreuses à affluer clandestinement en provenance des pays de l'Est ou d'Afrique et posent un problème évident d'insertion dans le tissu social. Elles représentent des proies faciles pour le système prostitutionnel, le travail clandestin ou toute autre forme d'exploitation, et elles sombrent souvent dans la misère et l'exclusion. Nos SS.: de la GLFT se montrent explicites sur le rôle dans lequel sont reléguées les femmes immigrées en milieu rural, qui se traduit par le manque de participation au marché du travail et la dépendance économique. On constate au Portugal que 44,6% du total des immigrants sont des femmes; le chômage atteint 15,2% de celles-ci alors que 4,7% seulement des hommes sont sans travail. De plus, le salaire des femmes est en moyenne de 3,55 € de l'heure alors que celui des hommes atteint 4,31€.

2.2. Causes sociologiques

Les mutations de la cellule familiale traditionnelle constituent un facteur déterminant de l'aggravation de la pauvreté féminine, comme les séparations, les divorces et leurs conséquences. La cellule familiale éclatée vire au foyer monoparental, bien souvent assumé par une femme (3 cas sur 4), et très souvent aussi par des femmes âgées en situation d'isolement et de précarisation. Tel est le constat de nos SS.: suisses et françaises.

Pour comprendre les difficultés des femmes sur les plans social, économique et politique, il faut envisager les problèmes d'éducation et d'alphabétisation. Nos SS.: turques ont relevé que fin 2004, on dénombrait 114 millions d'enfants privés d'enseignement à travers le monde et 584 millions de femmes analphabètes. Sans accès à l'éducation, comment s'étonner que les femmes et les filles n'aient pas la possibilité d'acquiescer d'indépendance économique, même si leur ouverture à la connaissance a augmenté partout dans le monde depuis les années 1980 et 1990?

2.3. Causes psychologiques, morales

On ne peut nier, nous disent les SS.: suisses, le poids des habitudes généalogiques et la chape des traditions qui favorisent l'épanouissement du garçon au sein de la cellule familiale, au détriment de la fille pour qui le parcours de vie sera limité aux dictats parentaux (mariages précoces, études raccourcies...). La détresse morale liée à la pauvreté s'accroît encore lorsque viennent s'ajouter la vieillesse et la solitude. Cette détresse des aînées les conduit souvent à la dépression et même au suicide.

Nos SS.: suisses attirent notre attention sur le pénible ressenti des femmes lors d'une intrusion dans leur vie privée lorsqu'elles se résignent à solliciter de l'aide: pudeur, gêne et honte dues au regard porté sur leur condition d'"assistées sociales".

3. CONSEQUENCES

La pauvreté des femmes affecte toutes les sphères de la société tant dans sa dimension humaine que sociale, culturelle et ethnique. La résultante en est un cumul de précarités diverses.

3.1. La détresse matérielle, on l'a dit, est la plus visible de prime abord.

Elle conduit souvent au confinement, en centre d'hébergement aux frais de l'Etat, en foyer, en roulotte quand il ne s'agit pas d'une chambre d'hôtel. En 15 ans, le Samu Social de Paris a vu le nombre de femmes en situation de précarité augmenter de manière dramatique, touchant notamment les "sans domicile fixe". Il est navrant de constater que les problèmes de pauvreté se répètent d'une génération à l'autre.

Les corollaires de la détresse matérielle se traduisent par: une alimentation insuffisante ou déséquilibrée, une économie forcée de chauffage, une dégradation de l'état de santé, une vulnérabilité plus grande à certaines maladies (VHS/Sida...), des grossesses non désirées, une consommation de médicaments psychotropes, de drogues, une dépendance à l'alcool... La liste est édifiante.

3.2. Détresse morale, sociétale

Dans les rapports sociaux, les femmes et les hommes intériorisent des rôles et reproduisent des modèles normatifs porteurs d'inégalités et de discrimination.

En France et en Belgique, nos SS.: émettent, par ailleurs, l'idée que les femmes peuvent être complices, même inconsciemment, de leur enfermement dans des rôles archaïques. Le dénuement pèse, c'est certain, mais il s'alourdit encore quand viennent s'y ajouter humiliation, manque de liberté et de respect.

- **Education**

Pour les SS.: portugaises, le manque d'accès à l'éducation est un facteur de pauvreté. Plus l'éducation est poussée, plus la pauvreté régresse, aussi bien dans les régions rurales qu'urbaines.

En Europe, le pourcentage de femmes dans l'enseignement supérieur tend à devenir plus élevé que celui des hommes. Par contre, les femmes sans instruction (17,7%) sont plus nombreuses que les hommes (8,79%).

La pauvreté est aussi culturelle. Lorsqu'on n'a pas pu suivre d'études ni développer son imaginaire, comment développer son sens critique, ou exercer son libre arbitre? Sans lecture assidue et sans vocabulaire, comment remplir des documents officiels? Comment faire valoir ses droits pour l'obtention d'une pension alimentaire? Comment se projeter dans le futur si l'on ne possède que le minimum pour vivre au jour le jour?

- **Isolement et marginalisation**

Des analyses montrent que les femmes souffrent plus que les hommes des différentes formes de pauvreté. L'entourage social se rétrécit car il se vérifie que seul l'argent donne accès aux ressources qui facilitent les contacts. A la pauvreté matérielle, très souvent, s'ajoutent la pauvreté sociale et la pauvreté affective.

- **Violences**

La pauvreté est un foyer de violences diverses - émotionnelle, affective, morale - qui conduisent à un repli sur soi, un enfermement.

Il n'existe pas d'égalité entre hommes et femmes si, en matière de genre, les droits reconnus aux hommes ne le sont pas aux femmes. Ces droits sont essentiels pour que les femmes

deviennent maîtresses de leur vie, de leur corps et de leur destin. Le non-respect de ces droits est responsable d'un cinquième du taux de mortalité prématurée et de morbidité, au même titre que le cancer.

Il est difficile de mesurer avec certitude l'ampleur de la violence physique et morale infligée aux femmes pour la simple raison que celles-ci se refusent à en faire état et que, lorsqu'elles s'y résignent, la justice en perd souvent les données.

Toutefois, des études montrent que la violence sévit dans toutes les classes de la population, indépendamment des religions et des communautés, qu'elle est présente dans toutes les régions du monde. Les barrières sont cependant plus nombreuses et difficiles à franchir pour les femmes qui évoluent dans un milieu défavorisé, surtout s'il s'agit d'immigrantes.

- **Système prostitutionnel**

Les SS.: de la GLFB relèvent que les jeunes femmes sans-abris sont beaucoup plus susceptibles de devenir des travailleuses du sexe. Vous ne les verrez peut-être pas en plein jour, nous disent-elles, mais vous en croiserez certaines la nuit. Combien de jeunes femmes, filles, étudiantes, n'hésitent pas à se prostituer pour payer leurs études ou boucler leurs fins de mois.

D'autres facteurs encore, comme la maladie mentale et la toxicomanie, entraînent les femmes dans un cercle vicieux dont il leur est extrêmement difficile de sortir sans une aide extérieure (associations, assistance sociale, psy..).

4. A L'ECHELLE MONDIALE ?

Nos SS.: de la GLFF se sont senties depuis de nombreuses années concernées par la pauvreté des femmes dans le monde. Elles portent pour nous leur regard hors frontières.

Globalement, estiment-elles, la pauvreté a à peine évolué au cours de la dernière décennie. Si la situation s'est améliorée en Asie de l'Est, elle est restée à peu près stable en Amérique latine et aux Caraïbes. Mais elle a subi une forte régression en Afrique, en Europe centrale et orientale. La question de la dette et les plans d'ajustement structurels imposés à ces pays ont pesé lourd dans l'aggravation de leur situation en raison des restrictions obligées dans les dépenses publiques de santé, d'éducation et de protection sociale. L'impact de ces politiques a particulièrement touché les femmes: recul de la scolarisation des filles, licenciements plus nombreux dans les emplois du secteur public, dégradation des politiques de santé et de protection sociale touchant également les enfants et les personnes âgées. L'aggravation des conditions de vie des femmes dans des régions comme l'Afrique et l'Europe de l'Est, directement liées à la mondialisation libérale, est une des causes du développement de la traite des femmes et de leur prostitution.

Les SS.: de la GLFB, quant à elles, apportent un témoignage édifiant.

"Si vous naissez en RD Congo, nous disent-elles, vous serez considérée comme un être inférieur à l'homme, non scolarisée, violente, violée..., soumise à des travaux agricoles, à l'élevage du bétail... et, petit détail, sans accès à un héritage, bien sûr! La vie de "femme" y commence, à vrai dire, très tôt: dès qu'une fille est capable de porter un bébé dans le dos, c'est-à-dire vers six à sept ans.

Nos SS.: suisses, elles, saluent le courage et l'universalité de la condition féminine dans ce poème:

*Femmes qui pleurent, qui sèchent les larmes et qui continuent à marcher
Femmes qui pansent leurs propres blessures et celles des autres et qui
continuent à marcher
Femmes qui fléchissent sous les coups de poings des hommes et de la vie et qui
continuent à marcher
Femmes qui sèment sans pouvoir cueillir, qui cueillent sans pouvoir manger et
qui continuent à marcher.*

*Femmes vendues comme esclaves, mariées contre leur gré, femmes abusées et maltraitées et qui continuent à marcher
Femmes qui s'arrêtent, qui découvrent, qui se révèlent pour se relever et pour courir avec les loups,
Ces femmes qui donnent à l'humanité l'occasion de se regarder, de se repenser pour pouvoir avancer.*

5. COMMENT LUTTER CONTRE LA PAUVRETE CROISSANTE DES FEMMES?

La lutte contre la pauvreté des femmes constitue une préoccupation et un enjeu majeur pour l'humanité.

L'idée se fait jour, au cœur des politiques gouvernementales, qu'améliorer la condition féminine, permettra d'agir sur l'ensemble de la pauvreté.

En témoignent, des conférences et colloques internationaux consacrées à ce sujet, comme:

- la Conférence de Pékin de 1995 qui avait permis la reconnaissance par les gouvernements de la dimension sexo-spécifique de la pauvreté;
- la Déclaration du Millénaire, adoptée en septembre 2000 par les Etats membres de l'ONU, qui avait fixé des objectifs de développement prévoyant de faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim, et de promouvoir l'égalité des sexes ainsi que l'autonomie des femmes...;
- le G8, lui, réuni en 2007 à Heiligendamm en Allemagne, avait abordé, entre autres, le thème de la lutte contre la pauvreté féminine;
- à prendre en compte aussi, en prélude à la Journée Mondiale de lutte contre l'extrême pauvreté, en octobre 2007, le vote du rapport d'initiative proposé par Anna Zaborska, députée slovaque et présidente de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres...

Pour ne citer que ces initiatives-là...

La réalité sur le terrain, cependant, fait état d'un énorme décalage entre les principes de droit international et la capacité ou la volonté des gouvernements à remplir leur devoir en cette matière. Malgré toutes les bonnes intentions, force est de reconnaître que les différentes politiques mises en place n'atteignent pas les résultats espérés.

Il ne faut donc pas négliger le travail des partenaires sociaux, bénévoles d'associations - laïques ou religieuses - de lutte contre la pauvreté, les centres d'accueil et d'écoute pour femmes...

Toutes ces structures accomplissent bien souvent un travail plus efficace sur le terrain que les organismes des Etats, freinés par les lourdeurs administratives.

6. SOLUTIONS POSSIBLES?

Soyons à la source du changement!

Comment?

Par:

- l'information
- les organismes au niveau international
- la scolarisation
- une sexualité réfléchie
- la défense juridique
- l'emploi

6.1. Information

L'accent devrait être mis sur l'information des jeunes. "Du choc des idées naît la pensée", disait Pascal.

Apprendre à dialoguer pour mieux vivre ensemble, n'est-ce pas la vocation des cours de philosophie et de science politique, et le devoir des médias?

6.2. Organismes au niveau international

Il existe, au niveau international, des organismes qui travaillent à la suppression de la pauvreté féminine:

- l'UNIFEM, United Nations Development Fund for Women, milite en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des genres partout dans le monde en apportant un soutien financier et technique à des programmes et des stratégies innovantes, en promouvant les droits des femmes, leur participation à la vie politique ainsi que leur sécurité économique;
- le PNUD relie et coordonne les efforts faits aux niveaux mondial et international en vue de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015;
- le FENU, qui constitue une branche du PNUD dont l'action est fondée sur des approches innovatrices de gouvernance locale et de micro-finances, s'est fixé comme objectif de promouvoir l'esprit d'entreprise des femmes en leur facilitant l'accès à des moyens financiers sans garantie outrancière;
- AMNESTY INTERNATIONAL vient de créer une section "femmes" car la misère est liée à leur sexe et à la passivité des pouvoirs.

6.3. Scolarisation

Une scolarisation sérieuse et réellement obligatoire est indispensable pour lutter contre la pauvreté intellectuelle. Ne savoir "ni lire, ni écrire" est un symbole pour nous Maç., mais il s'agit d'une réalité pure et dure pour des millions de femmes privées d'éducation.

L'éducation et la scolarisation sont des leviers indispensables pour initier le changement.

6.4. Sexualité réfléchie

Les jeunes filles en difficulté osent-elles se rendre dans les centres de planning familial? Sont-elles suffisamment informées à ce niveau? De récents sondages laissent planer des doutes à ce sujet. Le poids de la société, de la culture ou de la "non-culture" familiale n'est pas aisé à ébranler; il semble que là encore, les droits obtenus depuis 1968 concernant la contraception ou l'IVG soient très inégalement exercés suivant le niveau social, géographique, religieux et éducatif. Les médias, presse écrite et TV ont un rôle indiscutable à jouer en la matière.

6.5. Défense juridique

Il devient impératif de donner aux femmes le moyen de se défendre en instaurant une défense en justice, spécifique, rapide et accessible pour qu'elles obtiennent reconnaissance et application de leurs droits personnels et familiaux. De même, il faut que toutes osent se défendre et que les Gouvernements signataires de la "Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes" se décident enfin à réformer les systèmes juridiques et judiciaires pour qu'en cette matière, les devoirs de justice puissent être rendus.

6.6. Emploi

Citons quelques slogans qui attendent toujours d'être traduits dans les faits:

- non discrimination dans la rédaction des offres d'emploi

- amélioration des conditions de travail à temps partiel
- à travail égal salaire égal
- adaptation des horaires de travail
- réinsertion des femmes sur le marché du travail

7. AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Selon les SS.: de la GLFF ne pourrions-nous aider ces femmes en:

- favorisant leur initiation;
- en créant des aménagements permettant aux Obéd.: et aux LL.: de travailler en ce sens, en mettant sur pied des jumelages, des LL.: partenaires lointaines ou isolées;
- en oeuvrant avec des LL.: masculines afin d'associer les hommes à notre vision de la société;
- en mettant en place une structure spécifique qui pourrait obtenir, par la suite, un statut d'ONG, s'inscrivant dans le mouvement européen et international de défense des droits de la femme.

Les SS.: belges proposent une coopération sérieuse des Etats au niveau agronomique, économique et écologique afin d'éviter la pauvreté, en général, et celle des femmes, en particulier, avec les risques d'instabilité politique et d'émigration massive.

8. CONCLUSIONS MACONNIQUES

Le Programme Alimentaire contre la Faim du FAO révèle que sur 10 pauvres dans le monde, 7 sont des femmes. Ceci contraste d'ailleurs avec la participation croissante de ces dernières dans la vie économique.

Il ressort des différentes synthèses que le phénomène de la pauvreté est de dimensions diverses et doit être associé à une notion d'injustice.

Lutter contre celle-ci est une tâche commune, globale, urgente.

Idée utopique? Peut-être, mais n'est-ce pas l'utopie qui est à l'origine de l'action?

Regarder et analyser le monde ne suffit plus à exprimer notre volonté maç.:, notre détermination. Des solutions existent. Rassemblons nos forces pour développer une volonté politique qui aille dans le sens de nos valeurs et, en particulier, le respect de la dignité humaine et l'égalité des droits.

Nous nous sommes engagées à être solidaires aussi bien moralement que matériellement, nous nous devons aide et assistance en toutes circonstances au péril même de nos vies.

Il nous faut encore agir humainement et solidairement dans le monde profane pour le respect des femmes et la création de moyens qui donneront aux exclues la possibilité de dépasser leur condition.

Rappelons-nous le premier mot que nous voyons dans le cabinet de réflexion: VIGILANCE! Vigilance par rapport à nous-mêmes, vigilance par rapport aux religions, aux modes de pensée, aux lois, aux idéologies et à la régression des acquis féminins dans le monde.

En tant que Maç.:, nous nous devons de lutter contre les dogmes, le despotisme, l'injustice. C'est en cela que réside notre juste combat contre les pauvretés.

La Belgique insiste pour que, dans toutes les actions de lutte contre la pauvreté féminine, les femmes soient impérativement associées puisqu'elles sont concernées au premier chef.

Nos SS.: turques retiennent que les femmes sont souvent ignorantes de leurs droits et de la portée de ces droits. Il faut mettre sur pied une collaboration entre les gouvernements locaux et nationaux, entre les différents acteurs du marché du travail, les médias et les sociétés privées, etc.

Si le Droit doit participer à la transformation de la pauvreté, c'est le Droit lui-même qui doit être transformé.

Nos SS.: suisses soulignent plutôt l'importance de la misère spirituelle la plus difficile à déceler chez un être humain, et surtout à secourir.

Si l'on devait résumer la lutte contre la pauvreté en 3 mots, nous choisirions **Liberté, Egalité et Fraternité**

- La **Liberté d'esprit** des femmes pour leur affranchissement: "que la femme soit faible ou non de corps, elle n'est pas faible d'esprit" (Louise de Craene).
- L'**Egalité du genre** qui est un droit humain et un pré-requis pour éliminer la faim, la pauvreté et la maladie: "les femmes ne sont pas une minorité qu'il faudrait protéger; elles ne sont pas non plus une classe ni un groupe de pression; elles sont la moitié de l'humanité et aucune démocratie ne saurait justifier qu'on l'oublie" (Gisèle Halimi).
- La **Fraternité féminine**: Zoé de Grammond disait déjà au XIX^{ème} siècle: "c'est avec les femmes de toutes conditions et de toutes classes que je veux que les femmes s'associent de cœur et d'esprit; je veux que, cessant d'être étrangères les unes aux autres, elles se traitent en sœurs et compatissent mutuellement à toutes leurs souffrances".

Tels sont les grands axes de réflexion qui ont inspiré les SS.: des diverses Obéd.: au départ de ce sujet à l'étude du CLIMAF. Il en ressort que beaucoup d'améliorations doivent être apportées et que nous devons demeurer particulièrement attentives.

Notre action et notre vigilance prennent cours dès cet instant.

Chacune dans notre cercle, si restreint soit-il, chacune, nous avons un rôle à jouer. Nous pouvons influencer les mentalités, peser peut-être sur des décisions...

Faisons-le, dès aujourd'hui, dès ce midi, au sortir du T.: